INFO RAPIDE

Cfdt: FGTE TRANSPORTS ENVIRONNEMENT
ROUTE

Rungis, 5 novembre 2026

Relevé de décision de la CPPNI Transport Routier de Voyageurs du mardi 27 octobre 2026 :

3 points à l'ordre du jour :
- Point d'information sur les Groupes de travail OPTL TRV
- NAO 2027
- Questions diverses

1. Point d'information sur les Groupes de travail OPTL TRV

L'AFT a présenté l'avancement des travaux relatifs aux certifications professionnelles de la branche en rappelant la distinction entre la certification, portée par les partenaires sociaux, et la formation, assurée par les organismes habilités. Les échanges ont porté sur trois projets : le CQPI maintenance autocar et autobus, actuellement en phase d'ingénierie ; la certification conducteur de tourisme, dont les travaux devraient reprendre fin 2027 avec une expérimentation à venir ; et la certification TPMR, pour laquelle les retours d'expérimentation conduisent à envisager des ajustements pédagogiques ainsi qu'une réflexion sur son positionnement futur, soit comme certification enregistrée auprès de France Compétences, soit comme certificat de branche. La délégation CFDT suivra avec attention l'évolution de ces dossiers, notamment leurs impacts sur les classifications, l'attractivité des métiers et les parcours de formation.

2. NAO

La délégation CFDT a réaffirmé ses revendications portant sur une revalorisation générale des grilles salariales afin de préserver le pouvoir d'achat, la révision de l'accord miroir, l'amélioration des amplitudes, l'indemnisation des coupures à 100 % ainsi que la reconnaissance des temps annexes, avec notamment 15 minutes pour la prise en charge du véhicule et 15 minutes pour son nettoyage.

Face à la proposition de la FNTV et de la FNTR de revaloriser les grilles de seulement **1,6 % au 1er janvier 2027**, contrairement à ce qui avait été annoncé début octobre, la délégation CFDT a considéré ce mandat comme insuffisant. À l'issue d'une suspension de séance, elle a annoncé quitter la réunion et a demandé aux organisations patronales de revenir, le 27 novembre, avec une proposition au moins équivalente à la prochaine revalorisation du SMIC prévue au 1er décembre. La délégation CFDT a également rappelé que, sans avancée significative sur les salaires, les coupures et les temps annexes, elle ne participerait pas à la poursuite des négociations.

3. Questions diverses

Absence de questions diverses.

PERSONNES À CONTACTER

Patrick **BLAISE**
Secrétaire Général
06 82 09 02 97

Olivier **ETHEVE**
Secrétaire Général Adjoint
06 73 59 09 89

Charles **MORIT**
06 11 66 65 48

Émilie **BLAISE**
06 25 51 05 05

Alexandre **BATIFOULIER**
06 95 94 50 45

Toutes nos infos rapides sont disponibles sur notre site web !